

Commune de Sprimont

Développement rural - Rapport annuel pour l'année 2007

1 – Situation générale de l'opération

Il n'existe à ce jour aucune convention et aucun projet en cours.

2 - Etat d'avancement détaillant l'exécution des conventions

Il n'existe à ce jour aucune convention.

3 - Rapport de la commission locale visé à l'article 8 du décret

La commission s'est réunie trois fois le 12 avril, le 6 septembre et le 20 décembre 2007. Les procès-verbaux de ces réunions sont joints en annexe au présent rapport. Le programme ayant été finalisé et approuvé en CLDR du 14.12.2006, la commission s'est principalement réunie afin de suivre l'évolution administrative du dossier, ne pouvant s'investir dans la mise en oeuvre des projets sans approbation du programme. Elle a également suivi l'évolution de la réalisation des lots 0.

Etapes réalisées en 2007

Le PCDR a été approuvé à l'unanimité par le conseil communal le 23.02.2007. Il a ensuite été défendu devant la CRAT; cette dernière a rendu un avis favorable au Ministre le 13 mai.

Le Ministre Président, M. Demotte et le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme ont signé l'arrêté du Gouvernement wallon approuvant le PCDR de notre commune le 13.09.2007.

Des contacts ont été entrepris avec les intervenants du projet 1.1 (MET, ALE, Infrasports) afin d'actualiser la fiche-projet qui soutiendra la première convention.

Etapes à réaliser en 2008

La commune demandera l'approbation d'une première convention et organisera les procédures de marchés en vue de sa réalisation.

Proposition de projets à entreprendre

La commission n'a pas pour l'instant émis de recommandations quant aux projets qui devraient être mis en priorité après le projet 1.1.

4 - Rapport fondé sur la comptabilité visée à l'article 21 du décret.

La commune n'a bénéficié à ce jour d'aucune subvention.

5 - Programmation biennale

La programmation pour 2008 et 2009 retient les projets suivants. Les sources de financement sont indiquées ci-dessous. Les parts communales seront financées soit par emprunt soit par fonds propres en fonction des bonis dégagés.

Intitulé du projet	Coût estimé (TVAC)	Sources de financement
FICHE 1.1: LOUVEIGNE Revalorisation fonctionnelle, économique, urbanistique et récréative du centre du	1 075 155€	Développement rural 80% (excepté poste 13) 20% (poste 13)

village		Part communale à 20 % (postes 1 à 19) Infrasports à 60 % (poste 13)
	+ 949 688 € (MET)	MET
FICHE 1.2: WACHIBOUX Aménagement de crapauducs accompagné d'un espace didactique dans un site naturel remarquable à valoriser	162 315€	Espaces verts à 60% Développement rural à 20 % Part communale à 20 %
FICHE 1.3: GOMZE Aménagement d'une zone conviviale à proximité de la salle "Le Tilleul", tout en renforçant son accessibilité	496 199 €	Développement rural 80% (postes 1 à 13 et 16 à 19) 20% (postes 14 et 15) Part communale à 20% (postes 1 à 19) Infrasports à 60% (postes 14 et 15)
FICHE 1.4: DAMRE Aménagement convivial du centre du hameau en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont (CFS), visant la dynamisation du secteur touristique avec le Centre d'interprétation de la Pierre	242 728€	Développement rural à 80% Part communale à 20 %

Fait à Sprimont le 13 mars 2007

C. ANCION
Président de la CLDR
Député Bourgmestre